



NAJAT VALLAUD-BELKACEM
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

SYLVIA PINEL
MINISTRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES
TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 9 avril 2015

Logement étudiant : Najat Vallaud-Belkacem et Sylvia Pinel se félicitent de l'avancée très positive du « Plan 40 000 »

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, se félicitent de l'avancée très positive du "Plan 40 000" lancé en mai 2013, conformément à l'engagement du Président de la République visant à créer 40 000 logements sociaux étudiants d'ici fin 2017.

Ainsi à ce jour, le bilan intermédiaire montre que :

- depuis 2013 : plus de 25% des objectifs ont été réalisés, avec la construction de 11 912 logements étudiants, soit 511 de plus que prévu dans la programmation initiale.
- d'ici fin 2015 : près de 50% des objectifs auront été atteints, avec la production totale de 20 722 nouveaux logements étudiants.
- fin 2017 : la construction de 42 445 logements étudiants est programmée.

Najat Vallaud-Belkacem et Sylvia Pinel se félicitent de ces résultats très encourageants qui consolident l'offre pérenne de logement social destinée aux étudiants. Les mesures prises en matière de libération de foncier public et privé, ainsi que celles visant à lever les différents freins à la construction de logement social, contribuent sans aucun doute à cette réussite.

Les ministres appellent l'ensemble des acteurs à poursuivre leur mobilisation en faveur de la construction de logements étudiants. Le rôle de Marc Prévot, inspecteur général honoraire de l'administration du développement durable, missionné depuis mai 2013 pour suivre et accompagner le « Plan 40 000 », est également essentiel pour réussir cette mobilisation.

De plus, les ministres rappellent que la généralisation depuis la rentrée 2014 de la Caution Locative Etudiante (CLE), qui permet d'aider les étudiants dépourvus de garant personnel à accéder à un logement, a déjà bénéficié à 2 252 étudiants.

L'accès à un logement à bas coût et de qualité est une condition essentielle pour démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur et favoriser la réussite des étudiants.

Contacts presse :

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : 01 55 55 30 10

Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité : 01 44 49 85 13